

Que faire en cas d'accident ?

En cas d'accident, vous pouvez contacter le service assurance. Il pourra vous aider à remplir le constat.

Téléphone : 02.23.27.67.68 ou 02.23.27.69.69

Mail : assurances@lahaye.fr

Dans tous les cas, les photos du constat et des dommages doivent être envoyées via l'application Lahaye.

1. J'ai eu un accident mais je n'ai pas de constat. Comment faire ?

Dans ce cas, vous pouvez utiliser une feuille vierge en guise de constat.

Créer 2 colonnes A et B pour y indiquer les noms, prénoms des chauffeurs et les coordonnées assurances. Indiquer la date et l'heure de l'accident, faites un croquis. N'oubliez pas de signer et de faire signer le document par le tiers.

2. J'ai eu un accident mais le Tiers ne veut pas faire de constat. Comment faire ?

Si le tiers ne veut pas faire de constat, rester calme. Remplissez votre partie du constat et prenez les informations sur le tiers (immatriculation, carte verte).

3. J'ai eu un accident avec un véhicule en stationnement. Comment faire ?

Lorsque le tiers est absent, comme c'est le cas pour un véhicule en stationnement, prenez des photos des dommages et de l'environnement autour du véhicule, noter la plaque d'immatriculation et prenez en photo la vignette d'assurance. Laissez un mot avec les coordonnées du service assurances et prévenir votre Référent Prévention en Agence.

4. J'ai eu un accident et nous faisons un constat. Je ne suis pas d'accord avec ce qu'indique le tiers, comment faire ?

Si vous n'êtes pas d'accord, ne signez pas. Vous enverrez alors votre propre constat. **Il ne sert à rien** de signer et de mettre en observation « je ne suis pas d'accord ».

5. Quels sont les trucs et astuces à savoir pour remplir un constat ?

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service assurance.

Téléphone : 02.23.27.67.68 ou 02.23.27.69.69

Mail : assurances@lahaye.fr

Vous trouverez dans le document ci-dessous les points de vigilance lors du remplissage d'un constat.

The image shows a detailed form for an 'AMICAL ACCIDENT REPORT' (CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE). The form is divided into several sections for two vehicles, A and B. Key sections highlighted with orange boxes include:

- 6**: Insurance details for both vehicles.
- 7**: Vehicle identification (make, type, license plate).
- 8**: Insurance company details.
- 9**: Driver information (name, address, license).
- 10**: Diagrams for indicating the initial position of the vehicles.
- 11**: Damage assessment for both vehicles.
- 12**: Circumstances section with 15 checkboxes for describing the accident (e.g., 'stationnement', 'stationnement à l'arrêt', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement', 'stationnement en stationnement').
- 13**: Impact point (direction of impact).
- 14**: Driver observations.
- 15**: Signatures of the drivers.

Soyez très précis sur le croquis : nom de la rue et de la ville, panneaux de signalisation, position de chaque véhicule lors de l'accident, direction des véhicules, tracé des voies...

Des imprécisions risquent de ne pas permettre à vos assurances de comprendre la situation. Pensez à joindre des photos.

Ne reconnaissez pas vos torts : c'est l'assureur qui les établira en fonction du croquis et des informations fournies dans le constat.

En cas de **dommages corporels**, même légers, mentionnez-les.

Les erreurs classiques :

Concernant les circonstances, toujours indiquer ce que vous faisiez au moment de l'impact !

Exemple :

- Vous sortez du parking, si le choc a eu lieu sur la voie et non dans le parking on ne coche pas la case 4 « sortait du parking »
- Vous avez été percuté à l'arrière, seul le Tiers coche la case 8 « Heurtait à l'arrière »

12. CIRCONSTANCES

↓ Mettre une croix dans chacune des cases ↓
A utiles pour préciser le croquis B

** Rayer la mention inutile*

- | | | |
|-----------------------------|---|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | * en stationnement / à l'arrêt | 1 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 2 | * quittait un stationnement / ouvrait une portière | 2 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 3 | prenait un stationnement | 3 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 4 | sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre | 4 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 5 | s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre | 5 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 6 | s'engageait sur une place à sens giratoire | 6 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 7 | roulait sur une place à sens giratoire | 7 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 8 | heurtait à l'arrière, en roulant dans le même sens et sur une même file | 8 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 9 | roulait dans le même sens et sur une file différente | 9 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 10 | changeait de file | 10 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 11 | doublait | 11 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 12 | virait à droite | 12 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 13 | virait à gauche | 13 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 14 | reculait | 14 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 15 | empiétait sur une voie réservée à la circulation en sens inverse | 15 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 16 | venait de droite (dans un carrefour) | 16 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 17 | n'avait pas observé un signal de priorité ou un feu rouge | 17 <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | ← indiquer le nombre de cases marquées d'une croix → | <input type="checkbox"/> |

A signer obligatoirement par les DEUX conducteurs

Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité mais un relevé des identités et des faits servant à l'accélération du règlement

Case 1 : signalez dans la rubrique «Observations» et sur le croquis s'il s'agit d'un stationnement gênant (en dehors d'un emplacement, en double file, dans un carrefour, etc.).

Si vous êtes arrêté en raison de la circulation (arrêt au feu rouge ou pour tourner, par exemple) ne cochez pas cette case, mais mentionnez-le dans la rubrique «Observations».

Case 2 : ne cochez pas cette case si vous aviez repris le cours normal de la circulation au moment du choc.

Cases 4 - 5 : ne cochez pas ces cases si le lieu privé est ouvert à la circulation publique ou si vous avez des doutes sur la nature du lieu.

Ne cochez pas la case 4 si vous avez repris le cours normal de la circulation ou si le choc survient à l'intérieur du lieu privé. Si l'accident est survenu sur le parking, n'oubliez pas de le mentionner en rubrique 2.

Cases 6 - 7 : si vous vous engagez sur la place, et si celle-ci est soumise à la règle de priorité de droite, signalez-le en observation et précisez l'absence de panneau «cédez le passage».

A défaut de cette précision, l'autre véhicule circulant sur la place serait considéré comme prioritaire. Signalez en observation si l'autre véhicule virait à droite pour sortir du giratoire au moment du choc.

Case 8 : ne cochez cette case dans votre colonne que si c'est vous qui avez heurté l'arrière de l'autre véhicule.

Case 9 : si vous êtes arrêté, ne cochez pas cette case.

Case 10 : « Changeait de file » engage votre responsabilité.

Cases 12 - 13 : ne cochez ces cases que si vous changiez de direction.

Case 14 : ne cochez pas cette case si vous étiez arrêté au moment du choc sans avoir amorcé votre marche arrière.

Case 15 : si vous rouliez bien à droite, signalez-le dans la rubrique «Observations» et ne cochez pas cette case dans votre colonne.

Case 16 : cochez cette case si vous bénéficiez de la priorité à droite.

Case 17 : cochez cette case si vous n'avez pas respecté un feu rouge ou un signal de priorité (Stop, Cédez la passage, etc).

Rayez la mention qui ne vous concerne pas.

Par assimilation, vous pouvez cocher cette case pour toute autre signalisation (sens interdit, ligne continue, zébrures...) en précisant l'infraction reprochée sur le croquis ou à la rubrique « Observations ».